

# BETAGRI XD

## Fiche d'identité

Nom commercial : **BETAGRI XD**

Composition : **PHENMEDIPHAM 160 g/L**

N° AMM : **2200844**

Type d'action : **HERBICIDES**

Formulation : **(SE) SUSPO-EMULSION**

Conditionnement : **10L**



## Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Betterave fourragère	Désherbage	Dicotylédones	6 L/HA	1	90 jours	5 m
Usage : Dose : Pleine dose : 6 L/ha par cycle cultural, fractionnée en 3 applications maximum (dose fractionnée : 2L max/ha/application).						
Betterave industrielle	Désherbage	Dicotylédones	6 L/HA	1	90 jours	5 m
Usage : Dose : Pleine dose : 6 L/ha par cycle cultural, fractionnée en 3 applications maximum (dose fractionnée : 2L max/ha/application).						

## Description

## Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

## Informations réglementaires

Nom commercial : **BETAGRI XD**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BETAGRI XD



Mention d'avertissement :

Attention

Mention de danger :

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
**H317** Peut provoquer une allergie cutanée.  
**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

**P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
**P391** Recueillir le produit répandu.  
**P333+P313** En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
**P501** Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

**SP 1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

**SPe 3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

DRE

48h

Détenteur homologation :

SIPCAM France

Marque déposée :

SIPCAM France

Réglementation transport ADR :

Voir FDS

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**